

**ROBERT MORRISSEY
EGMONT**

**TOWNHALL REPORT
ON ELECTORAL REFORM
PUBLIC CONSULTATION**



**ROBERT MORRISSEY
EGMONT**

**RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS
PUBLIQUES SUR LA RÉFORME
ÉLECTORALE**

LES CONSULTATIONS			
Date (s) de la ou des rencontres	Heure et durée (de quelle heure à quelle heure)	Lieu de la consultation	Total de personnes présentes (vous pouvez indiquer le nombre de bénévoles et d'employés présents)
1. 13-10-2016	19 h à 21 h	Elmsdale Hall, Elmsdale, Î.-P.-É.	~20
2.			
3.			
4.			
Forme : <input checked="" type="checkbox"/> Utilisation de la présentation visuelle de la Bibliothèque du Parlement <input type="checkbox"/> Présentation du bureau du député <input checked="" type="checkbox"/> Micro ouvert <input checked="" type="checkbox"/> Période de questions et de réponses <input checked="" type="checkbox"/> Conférenciers <input type="checkbox"/> Autre (veuillez spécifier)			
LES SUJETS ABORDÉS (sommaire)			
Modes de scrutin : <input checked="" type="checkbox"/>	Changement au mode de scrutin actuel : <input checked="" type="checkbox"/>	Participation électorale : <input checked="" type="checkbox"/>	Accessibilité et inclusion : <input checked="" type="checkbox"/>
Vote obligatoire : <input type="checkbox"/>	Vote en ligne <input checked="" type="checkbox"/>	Représentation locale : <input checked="" type="checkbox"/>	Autre (veuillez spécifier) : <input type="checkbox"/>
QUESTIONS DE DISCUSSION			
Que pensent les participants du système actuel pour élire les députés au Parlement (avantages et lacunes)? Les participants ont-ils l'impression que leur vote se traduit de façon juste dans les résultats? (limite suggérée : 500 mots)			
Les participants se sont dits mal à l'aise avec un système dans lequel, souvent, une minorité d'électeurs élit le gagnant. Une représentation accrue de divers partis sur le bulletin peut entraîner une réduction du pourcentage de votes nécessaire pour gagner (dans certaines circonstances). Des participants ont indiqué que cela réduisait la valeur perçue du vote.			
Quelles sont les alternatives au système actuel qui ont été discutées? Les participants ont-ils déterminé des caractéristiques spécifiques qui leur importent dans un système électoral (p. ex. la représentation locale, la proportionnalité, la simplicité, la légitimité, etc.)? (limite suggérée : 500 mots)			
Le scrutin majoritaire uninominal à un tour, le vote alternatif, le scrutin de liste, le vote unique transférable et la représentation proportionnelle mixte sont parmi les systèmes qui ont été abordés.			
Les participants ont témoigné de l'extrême importance qu'ils accordaient à la représentation locale, et ont dit que les systèmes à scrutin de liste pourraient réduire le degré de représentation			

Veuillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Tel/tél. : 613-992-3150; fax/télécopieur : 613-947-3089; ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

<p>des communautés rurales. De fait, les systèmes à scrutin de liste n'ont reçu aucun appui. En général, les participants ont exprimé une préférence pour les systèmes de scrutin préférentiels, car ils ont tendance à donner gagnants des candidats ayant une majorité de votes, préservent les frontières actuelles et la représentation locale, et encouragent le rayonnement des candidats auprès de l'ensemble des électeurs.</p>	
<p>Les participants ont-ils discuté des raisons pour lesquelles plusieurs Canadiens choisissent de ne pas s'engager dans le processus démocratique? Ont-ils suggéré des manières d'encourager la participation des électeurs? (limite suggérée : 500 mots)</p>	
<p>Les participants en ont brièvement discuté, et ont fourni plusieurs explications possibles. Certains oublient, d'autres choisissent de ne pas participer, d'autres s'abstiennent en guise de protestation.</p>	
<p>Les participants sont-ils d'avis que le vote devrait être obligatoire? (Cela comprend la possibilité d'annuler son vote.) (limite suggérée : 500 mots)</p>	
<p>Le vote obligatoire n'a pas été abordé.</p>	
<p>Les participants ont-ils discuté de la possibilité de voter en ligne? Ont-ils exprimé une volonté de conserver les procédures actuelles de vote? (c.-à-d. se présenter au bureau de vote, la confidentialité du vote, etc.) (limite suggérée : 500 mots)</p>	
<p>Certains participants se sont dits préoccupés par la possibilité de fraude touchant le vote en ligne, et ont exprimé une préférence pour le système existant. D'autres participants ont mentionné les mesures de sécurité qui sont déjà en place pour encadrer d'autres tâches gouvernementales effectuées en ligne (impôts, programmes sociaux, etc.), et ont estimé que le vote en ligne pourrait encourager la participation.</p>	
<p>D'autres sujets majeurs ont-ils été discutés par les participants? (c.-à-d. référendum, la représentation des femmes et des minorités, l'accessibilité, le taux de participation, etc.) (limite suggérée : 500 mots)</p>	
<p>En général, les participants ont estimé que la consultation du public suffisait et qu'un référendum sur la réforme électorale ne serait pas nécessaire dans ce cas.</p>	
<p align="center">RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS ET PRINCIPAUX COMMENTAIRES DES PARTICIPANTS (limite suggérée : 1 000 mots)</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Les systèmes de scrutin préférentiels seraient préférables aux systèmes proportionnels. • Aucun intérêt pour les systèmes permettant l'élection de candidats extérieurs aux circonscriptions, qui affaibliraient la représentation rurale. • Le vote en ligne n'est pas exclu, mais la sécurité est perçue comme un problème important. • Le référendum n'est pas jugé nécessaire dans ce cas. 	
<p>Soumission du rapport au Comité spécial de la réforme électorale (ERRE)</p>	<p>Date :</p>
<p>Signature du (de la) député (e)</p>	<p>Robert Morrissey</p>

Les rapports doivent être soumis aux greffiers du Comité au plus tard le vendredi 14 octobre 2016, dans les deux langues officielles.

Veillez noter que le présent document est à titre indicatif seulement et qu'il peut être modifié ou adapté à votre guise. Les rapports soumis seront publiés sur le site Web du Comité.

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
 131, rue Queen Street, Ottawa (Ontario) K1A 0A6
 Tel/tél. : 613-992-3150; fax/télécopieur : 613-947-3089; ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016